



A l'attention des personnels administratifs,  
titulaires et non titulaires du département  
de l'Aisne.

# RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE

**Le lundi 23 mai 2011  
de 14h30 à 16h30**

(heures regroupées de mai et de juin)

**à l'Inspection académique de l'Aisne  
salle Marie Moret, LAON**

**Proposition d'ordre du jour :**

1. Analyse du protocole d'accord portant sécurisation des parcours professionnels des agents contractuels. Qui peut être titularisé ? Qui peut voir son CDD transformé en CDI ? Que vont devenir ceux qui resteront sur le carreau ?
2. Questions diverses.

Autorisation d'absence de droit selon le décret 82-447 du 28 mai 1982 et de son article 5. Tous les personnels des intendances et des secrétariats de l'administration scolaire et universitaire, titulaires de catégories A, B ou C et non titulaires, syndiqués et non syndiqués sont invités à participer à cette réunion.

**Ces heures d'informations syndicales sont un droit qu'on ne peut vous refuser.** Il vous suffit de prévenir votre supérieur hiérarchique de votre intention d'y participer à l'aide de cette convocation. Les délais de route pour se rendre à la réunion font partie intégrante de la durée effective de l'autorisation d'absence et doivent donc être rajoutés à la durée de la réunion.

En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter au :  
03-22-72-95-02 ou au 06-75-46-44-18.

**SNASUB-FSU**

**SYNDICAT NATIONAL DE L'ADMINISTRATION  
SCOLAIRE UNIVERSITAIRE ET DES BBLIOTHEQUES  
FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE**

